

TRAIT D'UNION

Le Journal de l'Association des Françaises d'Europe
(Section Britannique)

Numéro 7

Mai - Juin 1993



UN SEMINAIRE DE L'AFEB: L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AUX ENFANTS DE 2 A 11 ANS



Le soir des participantes

Un des plus grands défis auxquels soient confrontées les femmes et les familles dites bi-nationales, est l'apprentissage concomitant pour leurs enfants de deux langues et de deux cultures.

Certaines femmes auront la chance de voir leurs enfants apprendre avec joie ces deux langues et les manier avec la plus grande des facilités. Mais très souvent, l'enfant, parce qu'il ne veut pas se singulariser par rapport aux copains, parce qu'il assume mal sa "différence" (ou l'accent étranger de la maman) ou parfois aussi par paresse, refuse de parler cette autre langue qu'il considère comme abstraite et inutile, puisqu'il n'a pas vraiment l'occasion de l'utiliser dans la vie courante.

Il est donc impératif, pour ces enfants, de développer l'aspect ludique de l'apprentissage, et surtout d'y associer des petits copains, qu'ils soient eux aussi franco-britanniques ou que leurs parents aient eu envie d'éveiller leur esprit à une autre langue, donc à d'autres références culturelles. D'où la création de "playgroups" à l'initiative de mères dynamiques, mais qui, même avec tout l'enthousiasme du monde et une maîtrise parfaite de leur langue maternelle, étaient conscientes de leurs besoins d'outils pédagogiques leur permettant de mieux s'adapter à l'univers des petits.

C'est à leur intention que nous avons organisé, le 29 mars dernier un séminaire spécifique sur l'enseignement du Français en "playgroups" pour des enfants de 2 à 11 ans. Ce séminaire était une grande "Première", puisqu'à notre connaissance rien de tel n'avait jamais été organisé auparavant sur ce thème en Grande-Bretagne ou dans tout autre pays, et nous voulions remercier très chaleureusement de leur soutien les Services Culturels de l'Ambassade, et en particulier Mesdames Michèle Maldonado, Edwige Girardin et Monsieur Christian Martinez, ainsi que l'animatrice et coordinatrice pédagogique du séminaire, Madame Ingrid Barbour.

Pendant toute une journée, et après un excellent exposé technique par une adhérente de l'AFEB, Claudine Pinder sur le Children's Act et la création d'un playgroup (voir résumé ci-joint), la vingtaine de participantes, plusieurs venues de très loin, a pu recréer les conditions d'apprentissage d'une langue étrangère avec jeux, marionnettes, chants et danses. Une journée intensive où étude rimaît avec détente et rire, mais qui, de lavis de toutes les participantes, fut beaucoup trop courte. Face aux pressions unanimes, nous avons donc décidé d'organiser, au semestre prochain un deuxième séminaire de complément et perfectionnement, où nous aborderons en particulier les techniques d'apprentissage de la lecture. Ne pas oublier de s'inscrire !



Pause-déjeuner

Vue partielle du somptueux buffet révisé par Michèle Maldonado (au premier plan sur la photo)

Présentation du P.P.A.

- **Définition:** Preschool Playgroup Association créée en 1961. Fondation charitable regroupant le plus grand nombre de groupes en Angleterre éduquant les enfants de 2 ans 1/2 à 5 ans.
 - **Mots:** Recommandations pour la bonne pratique des playgroups par ses publications et son magazine "Contact" et sa formation des responsables de playgroups.
- Adresse à Londres pour tous renseignements:
Preschool Playgroup Association (P.P.A.), 61-63 Kings Cross Road, London WC1X 9LL - Tel : 071 833 0991
- Il faut distinguer deux sortes de "playgroups":
 - 1) "parent-toddler playgroups": une à deux séances par semaine en général pour les moins de 3 ans accompagnés.
 - 2) "playgroup": deux à cinq séances par semaine (durée maximum 4 heures) pour les 3 ans 1/2 à 5 ans non accompagnés.

Nouvelles formalités pour créer un "Playgroup"

- Le Children's Act instauré en 1989 est une réglementation complexe dont les principaux points sont :
 - 1) Qualification du personnel : au minimum un membre du groupe doit avoir la formation P.P.A.
 - 2) Durée des séances : entre 2h et 4h
 - 3) Local : il doit être inspecté par les "Social Services" ; le rapport adulte/enfants est de 1 adulte pour 8 enfants ou 1 pour 6 (selon la localité)

* Implications pour la création d'un playgroup français : cela simplifie beaucoup les choses si les séances sont inférieures à 2h car le Children's Act ne s'applique pas. Il est aussi possible d'évaluer progressivement en passant du "parent-toddler playgroup" au "playgroup" proprement dit.
- Organisation administrative d'un "playgroup":

Il y a deux catégories de "playgroups":

 - 1) Statut privé: le pouvoir de décision appartient au propriétaire (une personne ou petit groupe)
 - 2) Statut de fondation charitable: le pouvoir de décision appartient au comité comprenant les familles-membres.

Le P.P.A. recommande l'adoption de sa constitution mais il est aussi possible de soumettre la sienne aux Charity Commissioners: St Albans House, 57-60 Naymarket, London EML7 4UX.

En bref, l'organisation est dirigée par un Conseil d'Administration comprenant : un(e) président(e), un(e) secrétaire, un(e) trésorier(e) et entre 2 et 9 élus.
- Autres formalités:
 - 1) L'assurance est indispensable pour couvrir la valeur du matériel éducatif et la responsabilité civile des enseignants. Le P.P.A. a un contrat avec Sun Alliance qui propose des tarifs très intéressants. Par exemple, une prime de £38,50 pour un parent + toddler ou un playgroup avec deux séances au moins par semaine et pas d'enfants de moins de 2 ans non accompagnés.
 - 2) Tarif de la séance: selon le P.P.A. en 1992 la moyenne était de £1,69 et de £8 pour la séance la plus chère !

Formation P.P.A.

Le P.P.A. prépare dans les collèges de "Further Education" au "Diploma in playgroup practice" sur 3 trimestres (200h) parallèlement un stage pratique dans un playgroup ou une étude approfondie d'un enfant doit être effectuée.

Enseignement auprès du P.P.A. et des bibliothèques. La formation porte en particulier sur le développement émotionnel, intellectuel, physique et le comportement social de l'enfant de 0 à 5 ans et comment organiser une séance autour d'un thème.

En conclusion, je dirais que n'ayant pas eu de qualification d'enseignante au préalable, j'ai trouvé la formation P.P.A. très utile et enrichissante.

Claudine PINDER - La Parentole